

le récit des souffrances et de la mort du divin Rédempteur. Tous venaient ensuite baiser la croix et, avant de se retirer, allaient encore se prosterner devant le tombeau où la Sainte Eucharistie est solennellement conservée durant ces deux jours.

Le jour de Pâques, nous avons remarqué combien grand était le concours à la messe paroissiale, dans les quartiers les plus divers de notre ville. Pâques reste toujours la fête des fêtes, tous ceux qui ont gardé quelque souvenir des enseignements de la première communion, veulent, ce jour-là, assister à l'office divin.

Mgr l'Archevêque a officié pontificalement, dans l'église métropolitaine, le jeudi saint et le jour de Pâques. Il a, selon les prescriptions de l'Eglise, consacré les saintes huiles. Le jour de Pâques, à l'issue de la messe, Monseigneur a donné la bénédiction papale à tous les assistants.

Le matin, le R. P. Monsabré terminait la retraite qu'il a prêché avec un si admirable succès. Trois mille personnes environ étaient réunies dans la vaste basilique dont la nef principale était réservée aux hommes. Tous ont chanté le *Credo*, pour affirmer solennellement leur foi à la vérité chrétienne. L'illustre conférencier a prononcé une allocution que nous sommes heureux de publier aujourd'hui et a distribué la communion en même temps que plusieurs de MM. les Chanoines. La communion a duré près d'une heure.

Voici l'allocution du P. Monsabré :

*Et rego eos et extolle illos usque in æternum.*

MESSIEURS,

C'est à Jésus-Christ présent dans vos âmes que s'adressent, en ce moment, ces paroles de votre action de grâce : " Régnez sur vos enfants, ô roi de gloire, conduisez-les sur les chemins de cette vie mortelle et faites-les monter jusqu'aux sommets de l'éternelle perfection : *Et rego eos et extolle illos usque in æternum.* "

Cette prière convient à toutes les âmes chrétiennes. Je désire qu'elle soit aujourd'hui la prière des familles et la protestation de vos cœurs fidèles contre les entreprises diaboliques qui tendent à déconsidérer et à avilir le mariage chrétien. Qui le protégera, qui lui conservera sa dignité et son bonheur, sinon le Dieu très saint qui l'a institué et restauré ?

Vous l'avez vu à l'œuvre, Messieurs, et vous avez pu suivre dans l'union conjugale les effets de sa grâce. En affermissant le lien qui enchaîne deux vies l'une à l'autre, il imprime à leur union un caractère sacré, il élève le couple humain au dessus de tous les êtres auxquels il a communiqué son énergie créatrice, il lui impose des devoirs qui l'ennoblissent, il donne aux familles, issues de ce couple et aux sociétés formées par ces familles la *touché du progrès et le cachet de la perfection.*

En pénétrant l'amour de sa bienfaisante vertu, il le dégage des sens, le purifie de ses imperfections natives et le grandit à la hau-